Centre de santé et de services sociaux
de la MRC-de-Coaticook

ORDONNANCE COLLECTIVE

INITIER UNE MESURE THÉRAPEUTIQUE : EFFECTUER UNE SURVEILLANCE DE L'ANÉMIE CHEZ UNE PERSONNE SUIVIE À LA CLINIQUE D'INSUFISANCE CARDIAQUE		***CODE DE CLASSIFICATION*** DSI-OC-MCHRO-InsuffisanceCardiaqueSurveillanceAnémie
RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE : □ OUI X NON **TITRE :**	***DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :*** ***2012-07-17***	***DATE DE RÉVISION PRÉVUE*** 2014-07-17
PROFESSIONNELS VISÉS PAR L'ORDONNANCE ET SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ(S) : INFIRMIÈRES CLINICIENNES DU PROGRAMME D'INSUFFISANCE CARDIAQUE AUX MALADIES CHRONIQUES TRAVAILLANT AU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK		
GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE : CLIENTÈLE SUIVIE À LA CLINIQUE D'INSUFFISANCE CARDIAQUE		
ACTIVITÉS RÉSERVÉES : ❑ ÉVALUER LA CONDITION PHYSIQUE ET MENTALE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE. ❑ INITIER DES MESURES DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES, SELON UNE ORDONNANCE		

INDICATION :

- ❒ INVESTIGUER PRÉCOCEMENT UNE ANÉMIE QUI S'INSTALLE DE NOVO
- ❒ ÉVITER UNE EXACERBATION DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE SECONDAIRE À L'ANÉMIE
- ❒ ÉVITER UNE ANÉMIE SECONDAIRE À UNE MÉDICATION
- ❒ ÉVITER DES COMPLICATIONS RELIÉES À UN DIAGNOSTIC D'ANÉMIE

CONDITION :

- ❑ POSSÉDER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, LES COMPÉTENCES REQUISES ET LE JUGEMENT CLINIQUE

- ❑ ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA PERSONNE AVANT D'APPLIQUER L'ORDONNANCE
- ❑ CONNAÎTRE LES RISQUES INHÉRENTS À L'ACTIVITÉ
- ❑ AVOIR REÇU LA FORMATION NÉCESSAIRE À L'ACCOMPLISSEMENT DU SUIVI
- ❑ POUVOIR SE RÉFÉRER AU MÉDECIN RÉPONDANT OU À UN AUTRE MÉDECIN

INTENTION THÉRAPEUTIQUE / OBJECTIF VISÉ :

- ❑ ASSURER UN SUIVI DES PARAMÈTRES SANGUINS

CONTRE-INDICATION :

- ❑ AUCUNE

LIMITES / ORIENTATION VERS LE MÉDECIN :

- ❑ SELON RÉSULTATS OBTENUS

DIRECTIVE :

- ❒ **REQUÊTE DE LABORATOIRE :** COMPLÉTER UNE REQUÊTE DE LABORATOIRE DANS LE BUT DE DEMANDER UNE FSC EN SIGNANT LA REQUÊTE COMME PRESCRIPTEUR, INDIQUER PAR LA SUITE QU'UNE COPIE DU RÉSULTAT DOIT ÊTRE ACHEMINÉE AU MÉDECIN TRAITANT. EN GÉNÉRAL, LE MD TRAITANT EST LE MÉDECIN DE FAMILLE. POUR CERTAINES PERSONNES SANS MD DE FAMILLE, LE MD TRAITANT POURRA ÊTRE UN CARDIOLOGUE OU UN INTERNISTE.

  A) CHAQUE 3 MOIS SI LA PERSONNE :

  - o PRÉSENTE UNE INSUFFISANCE RÉNALE (CLAIRANCE DE LA CRÉATININE ESTIMÉE MOINDRE QUE 50 CC/MIN);
  - o PRÉSENTE DE L'ANÉMIE (HB MOINDRE DE 120 G/L CHEZ LA FEMME ET MOINDRE DE 130 G/L CHEZ HOMME
  - o EST TRAITÉE AVEC UN ANTIAGRÉGANT PLAQUETTAIRE (ASA, CLOPIDOGREL, TICLOPIDINE, ASADIPYRIDAMOLE) OU UN ANTICOAGULANT (WARFARINE, HÉPARINE) ÉTANT DONNÉ LE RISQUE DE SAIGNEMENT.

  B) CHAQUE 6 MOIS SI LA PERSONNE NE PRÉSENTE PAS LES CONDITIONS PRÉCÉDENTES.

- ❒ **SUIVI DES RÉSULTATS**

  - ❒ EN PRÉSENCE D''UNE DIMINUTION DE L'HÉMOGLOBINE (HB) DE 15 G/L DE LA VALEUR DE BASE OU D'UNE VALEUR INFÉRIEURE À 110 G/L DE NOVO L'INFIRMIÈRE AVISE LE MÉDECIN TRAITANT DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 3 JOURS.

- ❒ EN PRÉSENCE DE VALEURS ANORMALES DES PLAQUETTES OU DES GLOBULES BLANCS, AVISER LE MD TRAITANT DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 3 JOURS.

RÉFÉRENCE AUX MÉTHODES DE SOINS :

N/A

SOURCES :

IUGS, *ORDONNANCE COLLECTIVE ORD-CMDP-55*, 2011

MÉDECIN RÉPONDANT

DOCTEUR JOSÉE BEAULIEU

PROCESSUS D'ÉLABORATION

DOCUMENT ADAPTÉ DE LA RÉFÉRENCE SUR LA FORME PAR :
PHILIPPE LIMOGES, CONSEILLER CLINICIEN EN SOINS INFIRMIERS ET EN GESTION DES PROGRAMMES DE SANTÉ PHYSIQUE

PERSONNES CONSULTÉES :
CHRISTINE HOULE, INFIRMIÈRE CLINICIENNE EN PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES MALADIES CHRONIQUES

VALIDÉE PAR :

CARINE FORTIN	JUIN 2012
DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS	DATE

PROCESSUS D'APPROBATION

APPROUVÉE PAR : COMITÉ DE GESTION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

DONALD MASSICOTTE	2012-06-28
DIRECTEUR GÉNÉRAL	DATE

APPROUVÉE PAR : RÉSOLUTION DU CMDP DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

DR BERNARD FRENETTE	2012-06-12
PRÉSIDENT DU CMDP	DATE

APPROUVÉE PAR : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

#1446-12	2012-06-18
RÉSOLUTION DU CA	DATE